



Communiqué  
07 mai 2021

ECHT SCHWEIZERISCH. 100% MEIN GESCHMACK.  
AUTHENTIQUEMENT SUISSE. 100% MON GOÛT.

## L'Association suisse des AOP-IGP rejette les initiatives sur l'eau potable et sur les pesticides

L'Association suisse des AOP-IGP représente les produits traditionnels suisses de haute qualité et fortement ancrés dans leur région d'origine. Elle recommande de ne pas accepter les initiatives populaires « Pour une eau potable propre » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse », qu'elle juge trop extrêmes et qui compromettraient la production de certaines spécialités qui font la fierté de la Suisse.

L'Association suisse des AOP-IGP est naturellement sensible aux préoccupations de durabilité des consommateurs. Par définition, le développement des produits aujourd'hui protégés par une AOP ou IGP remonte à plusieurs siècles. Ils démontrent par-là leur pérennité dans le temps et le bien-fondé des savoir-faire transmis de génération en génération. Les produits AOP-IGP répondent déjà à certaines exigences posées par les initiants, comme dans le cas des fromages AOP pour lesquels l'apport de fourrages herbagers doit représenter au moins 70% de la ration journalière du bétail bovin et provenir de l'exploitation agricole ou de la région d'origine.

Pour pouvoir maintenir une plus-value tout au long de la chaîne de la valeur ajoutée dans les filières AOP-IGP, y compris chez l'agriculteur producteur de matière première, l'Association suisse des AOP-IGP privilégie la voie plus réaliste empruntée par le Parlement. Ce dernier souhaite en effet renforcer les prescriptions réglementant l'utilisation des pesticides et des engrais pour mieux protéger la qualité des eaux souterraines et préserver l'environnement. Cette voie permettra de poursuivre les efforts fournis par la branche agroalimentaire depuis des années et laissera le temps nécessaire à la recherche pour trouver de nouvelles pistes de protection des végétaux face aux maladies et aux ravageurs des cultures. En cas d'acceptation des deux initiatives, une diminution de la production alimentaire en Suisse est prévisible, qui devra être compensée par une augmentation des importations. Dans ce cas, la problématique de l'impact négatif sur l'environnement sera déplacée dans les pays d'importation, tout en augmentant celui dû au transport accru des denrées alimentaires vers la Suisse et au tourisme d'achat.

**Informations sur les AOP-IGP :** [www.aop-igp.ch](http://www.aop-igp.ch), [www.facebook.com/aopigp](https://www.facebook.com/aopigp),  
[www.instagram.ch/aopigp](https://www.instagram.ch/aopigp)

### Contacts :

Benedikt Würth, président, [benedikt.wuerth@parl.ch](mailto:benedikt.wuerth@parl.ch), 079 639 26 60

Alain Farine, directeur, [alain.farine@aop-igp.ch](mailto:alain.farine@aop-igp.ch), 076 355 98 53



ECHT SCHWEIZERISCH. 100% MEIN GESCHMACK.  
AUTHENTIQUEMENT SUISSE. 100% MON GOÛT.

## Définition des AOP-IGP

Les Appellations d'origine protégées (AOP) et les Indications géographiques protégées (IGP) sont des spécialités suisses de qualité qui présentent un fort lien avec leur région d'origine et qui sont élaborées depuis des générations avec passion par des fromagers, bouchers, boulangers, distillateurs et autres artisans. Dans le cas des AOP, toutes les étapes de production, de la matière première à l'élaboration du produit fini, ont lieu dans la région définie. En ce qui concerne les IGP, une étape au moins de ce processus doit être effectuée dans la zone d'origine.

### *AOP – Spécialités avec garantie d'origine*

Aujourd'hui, 23 produits suisses sont inscrits comme AOP dans le registre fédéral des AOP-IGP : Abricotine AOP, Berner Alpkäse AOP et Berner Hobelkäse AOP, Bloder-Sauerkäse AOP, Cardon épineux genevois AOP, Cuchaule AOP, Damassine AOP, Eau-de-vie de poire du Valais AOP, Emmentaler AOP, Formaggio d'Alpe Ticinese AOP, Glarner Alpkäse AOP, Gruyère AOP, Huile de noix vaudoise AOP, L'Etivaz AOP, Pain de seigle valaisan AOP, Poire à Botzi AOP, Raclette du Valais AOP, Rheintaler Ribelmais AOP, Safran de Mund AOP, Sbrinz AOP, Tête de Moine AOP, Vacherin Fribourgeois AOP, Vacherin Mont-d'Or AOP, Zuger Kirsch et Rigi Kirsch AOP.

### *IGP – Spécialités de tradition*

16 spécialités suisses sont inscrites aujourd'hui comme IGP dans le registre fédéral des AOP-IGP : Appenzeller Mostbröckli IGP, Appenzeller Pantli IGP, Appenzeller Siedwurst IGP, Berner Zungenwurst IGP, Bündnerfleisch IGP, Glarner Kalberwurst IGP, Jambon cru du Valais IGP, Lard sec du Valais IGP, Longeole IGP, Saucisse aux choux vaudoise IGP, Saucisse d'Ajoie IGP, Saucisson neuchâtelois IGP / Saucisse neuchâteloise IGP, Saucisson vaudois IGP, St. Galler Bratwurst IGP, Viande séchée du Valais IGP, Zuger Kirschtorte IGP.